

SASU PASCAL DELMON

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

SOMMAIRE

- Rapport Général
- Bilan
- Compte de Résultat
- Annexe

SASU P A S C A L D E L M O N

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3, avenue des Pêches – BP 100
93370 MONTFERMEIL

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TRANSPARENCY INTERNATIONAL France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Montfermeil, le 3 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes



Pascal DELMON

ANNEXE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :				
		31/12/2017	31/12/2016			
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
		Terrains				
		Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 990	2 990			
	Autres immobilisations corporelles	7 530	7 530			
	Immobilisations grevées de droit					
	Immobilisations en-cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)					
	Participations	153		153	153	
	Créances rattachées à des participations					
	T.I.A.P					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	3 565		3 565	3 565	
Total (I)		14 237	10 520	3 717	3 717	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
		Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
		CREANCES (3)				
		Usagers et comptes rattachés	87 561		87 561	75 195
		Comptes affiliés				
		Autres créances				1 330
	DIVERS					
	V.M.P	1 150 000		1 150 000	1 150 000	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	214 307		214 307	161 240	
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)				
		Total (II)	1 451 868	1 451 868	1 387 764	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
		Primes de remboursement d'obligations (IV)				
		Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)		1 466 105	10 520	1 455 585	1 391 482	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					



BILAN PASSIF

		31/12/2017	31/12/2016
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	147 490	110 058
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	17 130	37 432
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	Total (I)	164 620	147 490
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 576	18 591
	Dettes fiscales et sociales	56 510	62 901
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 156 380	1 150 000
Instrument de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)	42 500	12 500
	Total (IV)	1 290 966	1 243 992
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	1 455 585	1 391 482
	Engagements donnés		
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	1 290 966	1 243 992
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2017	31/12/2016
		Nombre de mois de la période		12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)				
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			366	987	
Cotisations			257 734	244 300	
Dons			213 952	201 587	
Legs et donations					
Autres produits			84 939	106 577	
Total des produits d'exploitation (1) (I)			556 991	553 451	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3)			174 902	132 594
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 057	8 730
	Salaires et traitements			208 913	226 325
	Charges sociales			168 040	171 007
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				17
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			143	1
Total des charges d'exploitation (2) (II)			560 055	538 673	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-3 064	14 777	
OPERATIONS EN COURS	Excédent attribué ou déficit transféré (III)				
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			4 987	5 060
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			15 306	14 060
Total des produits financiers (V)			20 294	19 119	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)			20 294	19 119	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			17 230	33 897	



COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	100	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-100	
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		3 535
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		577 284	576 105
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		560 155	538 673
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		17 130	37 432

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats	99 200	
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total	99 200	
Charges	Secours en nature	99 200	
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
	Total	99 200	

ANNEXE DES COMPTES AU 31/12/2017 - TRANSPARENCE INTERNATIONAL France

FAITS MARQUANTS

Au 31/12/2017, le total bilan de l'association est de 1.455.585 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître des produits d'exploitation de 556.991 euros et un résultat bénéficiaire de + 17 130 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'établissement des comptes annuels de l'association a été réalisé en conformité avec le Règlement (CRC) n° 99.01 du 16 février 1999.

1) Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- prudence

2) Immobilisations corporelles

Les comptes sont établis selon les règlements ANC 2014-03

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture et au cours de l'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'utilisation comptable des immobilisations non décomposables sont identiques aux durées d'usage:

- | | |
|---|----------------|
| - Install Agencement et aménaget divers | 3 ans linéaire |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire |

3) Immobilisations financières

Ces valeurs sont comptabilisées à leur coût historique, et font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant

4) Fonds dédiés

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur telles que définies dans l'avis n°99-01 du CRC,

5) Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont comptabilisées au coût d'achat et font l'objet de provision pour dépréciation le cas échéant.

7) Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont calculées sur la base du temps passé par les membres du conseil d'administration et du haut conseil à un taux moyen horaire de 51 € (coût moyen chargé du délégué général).

Les contributions des autres bénévoles sont valorisées au taux horaire du SMIC, soit 14 € de l'heure.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs à l'actif du BILAN

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes : 14 238

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	3 718	-	-	3 718
TOTAL	14 238	-	-	14 238

Ces immobilisations ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété.

Amortissements et provisions d'actif 10 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	-	-	-	-
TOTAL	10 520	-	-	10 520

Le rythme des amortissements de l'exercice 2017 a tenu compte de l'étude sur la durée de vie réelle des immobilisations.

Détails des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Amort
Agencement des locaux	2 990	2 990	-	3 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	7 530	7 530	0	3 ans linéaire
Dépôts et cautionnements	3 565	-	3 565	Non amortissable
Titres Crédit Coopératif	153	-	153	Non amortissable
TOTAL	14 238	10 520	3 718	

Détails des immobilisations financières

POSTES	Valeur au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur à la clôture de l'exercice
Dépôts et cautionnements	3 565	-	-	3 565
Titres Crédit Coopératif	-	153	-	153
Totaux	3 565	153	-	3 718

Etat des créances (net de provisions)

Etat des créances	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	3 718	-	3 718	
Clients & comptes rattachés	87 561	87 561		
A compte versé sur commande	-	-		
Sécurité sociale et autres organismes	-	-		
Groupe et associés	-	-		
Etat, et autres impôts et taxes assimilés	-	-		
Debiteurs divers	-	-		
Charges constatées d'avance	-	-		
TOTAL	91 279	87 561	3 718	-

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au passif du BILAN

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A un an	A plus d'un an
Fonds dédiés	-	-	
Emprunt / etab de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses			
Fournisseurs et comptes rattachés	35 576	35 576	
Dettes sociales	50 335	50 335	
Etats dettes fiscales	6 175	6 175	
Autres dettes	1 156 380	6 380	1 150 000
Produits constatés d'avance	42 500	42 500	
TOTAL	1 290 966	140 966	1 150 000

Tableau de suivi des fonds dédiés

Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Projet « EU LOBBYING »				-	-
Projet " PORTAIL ACTION CITOYENNE"					-
Projet ALERTE ETHIQUE "BMA"		12 000	12 000		-
TOTAL		12 000	12 000	-	-

Variation des fonds associatifs

POSTES	Valeur à l'ouverture	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à la clôture
Fonds Associatifs	110 058	37 432	-	147 490
Réserve légale	-	-	-	-
Report à nouveau	-		-	-
Résultat net de l'exercice	37 432	17 130	37 432	17 130
	-			-
TOTAL	147 490	54 562	37 432	164 620

Les fonds associatifs sont composés des différents résultats réalisés par l'association depuis son origine

POSTES	Secteur Lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	11 550	545 441
TOTAL	11 550	545 441

Effectif moyen 2017

POSTES	2017
Cadres	3
Non cadres	4
TOTAL	7

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires ont été estimées à 99 200 euros en 2017.

Ces contributions correspondent principalement aux contributions du CA à hauteur de 69 870 euros. Elles sont réparties comme suit :

CA, bureau	Autres missions sociales	Autres administratif
17 289	51 459	1 122

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires provisionnés au titre de l'exercice 2017 s'élèvent à 4 000 euros.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		-
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	101 790	101 790
Missions Sociales	302 543	101 790	1.1 Dons et legs collectés	101 790	101 790
DONT "BIENS MAL ACQUIS"	12 000	12 000	- Dons manuels non affectés	89 790	89 790
Autres missions sociales	290 543	89 790	- Dons manuels affectés	12 000	12 000
			- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - RECHERCHE DE FONDS	62 362	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	194 099	-			
		101 790			
			2 - AUTRES FONDS PRIVES	112 162	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	19 987	
			4 - AUTRES PRODUITS	342 195	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	559 005			576 134	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-				
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-				
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	17 130				
V - TOTAL GENERAL	576 134			576 134	101 790
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		101 790	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		101 790
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-